

### CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

- Objectif(s):
  - o Evaluation des créances et dettes libellées en monnaies étrangères,
  - o Traitements comptables: facturation, fin d'exercice, règlement,
  - Conséquences fiscales.
- Prérequi(s) : mécanisme des opérations commerciales :
  - o Créances encaissements,
  - Dettes paiements.
- Modalité(s): situations diverses et variées:
  - o Exportations,
  - o Importations,
  - o Synthèse,
  - o Application.

### TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. RISQUE DE CHANGE	4
Chapitre 2. POSITION DE CHANGE	4
Chapitre 3. REFERENCES JURIDIQUES	4
3.1. Article 341-1 du PCG	
Chapitre 4. ANALYSE DES PROBLEMES DE CHANGE	5
Chapitre 5. PRESCRIPTIONS DU PCG	5
Chapitre 6. PRINCIPES D'EVALUATION	6
Chapitre 7. PRINCIPES DE COMPTABILISATION	6
7.1. A la date de l'opération de vente ou d'achat hors des frontières européennes 7.1.1. Exportation ou vente extracommunautaire	
7.1.2. Importation ou achat extracommunautaire	6
7.2. A la date d'arrêté des comptes : ajustements des créances et des dettes	
7.2.2. En cas de perte latente de change	
7.4. A la date d'encaissement de la dette au fournisseur	8
7.5. A la date d'encaissement de la creance detende sur un chent	

Chapitre 8. EXEMPLE 01 : COUVERTURES DE CHANGE8
8.1. Enoncé et travail à faire8
8.2. Annexe9
8.3. Correction9
8.3.1. Travail 19
8.3.2. Travail 29
Chapitre 9. DEVISES EN CAISSE et CREDITS BANCAIRES EN DEVISES10
9.1. Devises en caisse
9.2. Crédits bancaires en devises10
Chapitre 10. EXEMPLE 02: OPERATIONS SUR CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES
10.1. Enoncé et travail à faire10
10.2. Annexes
10.2.1. Annexe 1
10.2.2. Annexe 2
10.3. Correction
10.3.1. Travail 1
10.3.2. Travail 2
10.3.3. Travail 3
10.3.4. Travail 4
Chapitre 11. EXEMPLE 03: OPERATIONS SUR DETTES EN MONNAIES ETRANGERES
11.1. Enoncé et travail à faire13
11.2. Annexes
11.2.1. Annexe 1
11.2.2. Annexe 2
11.3. Correction
11.3.1. Travail 1
11.3.2. Travail 2
11.3.3. Travail 3
11.3.4. Travail 4
Chapitre 12. LES DIFFERENCES DE CONVERSION AU BILAN16
Chapitre 13. LES AJUSTEMENTS DES PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES DANS LE TABLEAU DE RESULTAT
Chapitre 14. ASPECTS FISCAUX
14.1. Résultat fiscal imposable
14.2. Commentaires
Chapitre 15. SYNTHESE
15.1. Principes18
15.2. Bilan
15.3. Tableau de résultat
APPLICATION20

Enoncé et travail à faire	20
Annexes.	21
Annexe 1	21
Annexe 2	21
Annexe 3	22
Annexe 4	23
Correction.	23
Travail 1	23
Travail 2	24
Travail 3	25
Travail 4	25

## **Chapitre 1. RISQUE DE CHANGE.**

Le risque de change est dû aux variations du cours des devises par rapport à l'unité monétaire utilisée par l'entreprise soit l'euro. Ainsi, les contrats libellés en dollars américains sont soumis à un risque de change car cette monnaie peut s'apprécier ou se déprécier par rapport à l'euro entre la date du contrat et la date du règlement.

## Le *risque de change* peut être de *nature* :

- *commerciale* pour les entreprises qui achètent et qui vendent des biens ou des services dont les factures sont libellées en monnaie étrangère. Ainsi, les créances peuvent se déprécier et les dettes au contraire s'apprécier
- *financière* pour les entreprises qui empruntent et qui prêtent dans une monnaie étrangère. Une entreprise qui emprunte en devise peut s'exposer à une augmentation de ses dettes et de ses remboursements.

## Chapitre 2. POSITION DE CHANGE.

C'est la différence entre le total des avoirs et créances et le total des dettes pour une devise donnée.

Exemple: cas d'une entreprise d'import – export:

Créances et avoirs		Dettes		
Postes	Montants en \$	Postes	Montants en \$	
Prêts	10 000	Emprunts	7 000	
Créances clients	30 000	Dettes	8 000	
Banque	6 000	Position de change	31 000	
Total	46 000	Total	45 000	

L'entreprise est exposée à un risque de change sur le montant de sa position de change soit 31 000 \$.

La position de change calculée par échéance à 3 mois, 6 mois ou 1 an, est dite :

- courte quand les dettes sont supérieures aux créances et avoirs
- longue quand créances et avoirs sont supérieurs aux dettes.

### Chapitre 3. REFERENCES JURIDIQUES.

### 3.1. Article 341-1 du PCG.

« Lorsque l'évaluation des éléments d'actif ou de passif dépend des cours de change, les cours de change à utiliser sont pour des devises cotées les cours indicatifs de la Banque de France publiés au Journal officiel, et pour les autres devises les *cours moyens mensuels* établis par la Banque de France.»

### 3.2. Article 342-5 du PCG.

« Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours du change.

Lorsque l'application du taux de *conversion à la date de clôture* de l'exercice a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des *comptes transitoires*, en attente de régularisations ultérieures :

- à *l'actif du bilan* pour les différences correspondant à une *perte latente*,
- au passif du bilan pour les différences correspondant à un gain latent.

Les pertes de change latentes entraînent à due concurrence la constitution d'une provision pour risques, sous réserve de dispositions particulières. »

### Chapitre 4. ANALYSE DES PROBLEMES DE CHANGE.

Avec l'EURO, depuis le 1er janvier 2002, les problèmes de conversion des monnaies nationales pour les échanges commerciaux à l'intérieur de l'Union Européenne ont disparu, d'où une simplification comptable et aussi fiscale pour les entreprises réalisant des opérations à l'intérieur des frontières européennes.

Cependant, ces problèmes de conversion demeurent pour les échanges avec les pays tiers, hors des limites de l'Union Européenne : conversion des créances et des dettes exprimées en euros par rapport au dollar, au yen par exemple.

A la date de l'inventaire, afin de respecter les principes généraux définis par le Plan Comptable Général, dont le *principe de l'image fidèle*, il est nécessaire d'évaluer avec exactitude, les créances et les dettes exprimées en monnaies étrangères, selon les cours des devises au jour de la clôture des comptes.

Se pose le problème de la conversion des devises en fonction des cours de change par rapport à l'unité monétaire européenne : l'euro. La variation du cours des devises peut faire varier la valeur des créances et des dettes d'où l'apparition d'un *risque de change*.

Ainsi, à la clôture de l'exercice peuvent apparaître :

- des *gains latents* de change,
- des *pertes latentes* de change.

Il n'est pas possible de compenser les pertes et gains de change latents selon le principe de « non-compensation ».

Les pertes latentes conduiront logiquement, par respect du *principe de prudence*, à l'enregistrement d'une *dotation aux provisions pour risques à caractère financier*.

Au moment des encaissements des créances et des règlements des dettes seront constatés soit :

- des gains réels de change, comptabilisés dans les *produits financiers*,
- des **pertes réelles** de change, comptabilisées en *charges financières*, sans compensation.

### Chapitre 5. PRESCRIPTIONS DU PCG.

Article 444-47 du PCG: «Les comptes 476 « Différences de conversion – Actif » et 477 « Différences de conversion – Passif » enregistrent les différences de conversion résultant de l'actualisation, au taux de change de fin d'exercice, des comptes de créances et de dettes libellées en monnaies étrangères.

Le compte 476 « Différences de conversion – Actif » est débité des pertes latentes par le crédit des comptes de créances ou des comptes de dettes selon qu'elles correspondent à une diminution des créances ou à une augmentation des dettes.

Le compte **477 « Différences de conversion – Passif »** est crédité des gains latents par le débit des comptes de créances ou des comptes de dettes selon qu'elles correspondent à une augmentation des créances ou à une diminution des dettes. »

Ces comptes transitoires ou d'attente seront soldés, par des écritures d'extourne ou de contrepassation :

- soit au début de l'exercice suivant, lors des opérations d'ouverture,
- soit à la date d'encaissement de la créance ou de paiement de la dette.

### Chapitre 6. PRINCIPES D'EVALUATION.

Pour les créances et les dettes trois dates doivent être repérées :

### 1°) A la date du contrat ou de la facturation :

- les factures reçues et émises sont libellées en monnaies étrangères,
- faire la conversion en Euros selon le cours du jour.

### 2°) A la date d'arrêté des comptes, lors des travaux d'inventaire :

- évaluation des créances et des dettes selon les cours à la date de l'inventaire,
- enregistrement d'un gain latent de change ou d'une perte latente de change avec dotation aux provisions (principe de prudence).

### 3°) A la date de règlement de la dette ou d'encaissement de la créance :

- enregistrement des paiements des factures reçues et encaissements des factures émises selon le cours du jour du règlement,
- constat d'un gain réel de change ou d'une perte réelle de change.

### Chapitre 7. PRINCIPES DE COMPTABILISATION.

Les traitements comptables suivent la chronologie des différentes opérations soit :

## 7.1. A la date de l'opération de vente ou d'achat hors des frontières européennes.

### 7.1.1. Exportation ou vente extracommunautaire.



### 7.1.2. Importation ou achat extracommunautaire.

601/602/607	Achats(1)	D	
2	Immobilisations (1)	D	
622	Rémunérations d'intermédiaires	D	
44562/44566	TVA déductible	D	
401/404	Fournisseurs(2)		C
4455	TVA à décaisser (3)		C
	Importation ou achat extracommunautaire		

- (1) dont droits de douane
- (2) TTC si transitaire
- (3) pas d'intermédiaire

## 7.2. A la date d'arrêté des comptes : ajustements des créances et des dettes.

## 7.2.1. En cas de gain latent de change.

411	Clients	D	
401	Fournisseurs	D	
477	Différence de conversion - Passif		C
ou 4771	Augmentation des créances		ou C
ou 4772	Diminution des dettes		ou C
	Écart de conversion passif	1	

## 7.2.2. En cas de perte latente de change.

476	Différence de conversion - Actif	D	
ou 4761	Diminution des créances	ou D	
ou 4762	Augmentation des dettes	ou D	
411	Clients		C
401	Fournisseurs		C
	Écart de conversion actif		

Puis constitution d'une provision pour risque d'un montant égal à la perte latente de change.

6865	Dotations aux provisions financières	D	
1515	Provisions pour pertes de change		C
	Création de la provision		

## 7.3. A la date d'ouverture de l'exercice suivant.

Il est possible de contrepasser les écritures relatives aux diférences de conversion. Sinon, les comptes de différences de conversion seront soldés lors des enregistrements des flux financiers définitifs.

477	Différence de conversion – Passif	D	
411	Clients		C
401	Fournisseurs		C
	Extourne des écritures de fin d'exercice précédent		

1		Extourne des écritures de fin d'exercice précédent			l
1	476	Différence de conversion – Actif		C	ı
1	401	Fournisseurs	D		l
Г	411	Clients	D		l

### 7.4. A la date du règlement de la dette au fournisseur.

401	Fournisseurs	D	
666	Pertes de change	D	
ou 766	Gains de change		ou C
512	Banque		C
	Paiement		

### 7.5. A la date d'encaissement de la créance détenue sur un client.

512	Banque	D	
666	Pertes de change	D	
ou 766	Gains de change		ou C
411	Clients		C
	Encaissement		

### 7.6. A la fin de l'exercice.

En fonction de l'évolution des cours des devises, un ajustement de la provision pour pertes de change devra être effectué par dotation ou par reprise.

1515	Provisions pour pertes de change	D	
7865	Reprises sur provisions financières		C
	Annulation ou réduction de la provision		

## Chapitre 8. EXEMPLE 01 : COUVERTURES DE CHANGE.

Article 342-6 « Lorsque les circonstances suppriment en tout ou partie le risque de perte, les provisions sont ajustées en conséquence. Il en est ainsi ... lorsque l'opération traitée en devises est assortie par l'entité d'une opération symétrique destinée à couvrir les conséquences de la fluctuation du change, appelée *couverture de change*, la provision n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert... »

### 8.1. Enoncé et travail à faire.

Une société détient une créance de 60 000 \$ sur un client américain au cours de  $1 \in 1,20 \$$  le 01/06/200N.

Pour couvrir en partie le risque de change, elle emprunte simultanément 40 000 \$.

Le 31/12/200N, le cours est de 1 € = 1,25 \$



## TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe ci-après :

- Annexe: Bordereau de saisie Journal unique
- 1°) Calculer les différents gains et pertes de change ainsi que le montant de la provision nécessaire au 31/12/200N.
- 2°) Comptabiliser les écritures nécessaires.

### 8.2. Annexe.

	Bordereau de saisie - Journal Unique							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
			Client US					
200N			Facture n°					
200N			Emprunt bancaire US					
200N+1			Ecart de conversion actif					
			Ecart de conversion					
200N			passif					
			Provision pour perte de					
200N			change					
			Totaux					

### 8.3. Correction.

### 8.3.1. Travail 1.

• Perte latente sur la créance :

 $(60\ 000\ /\ 1.20) - (60\ 000\ /\ 1.25) = 50\ 000 \in -48\ 000 \in -2000 \in$ .

• Gain latent sur dette d'emprunt :

 $(40\ 000\ /\ 1.20) - (40\ 000\ /\ 1.25) = 33\ 333,33 - 32\ 000 = 1\ 333,33 \in$ .

• Provision pour risque de change nécessaire au 31/12/200N :

2 000 − 1 333,33 = **666,67 €.** 

## 8.3.2. Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal Unique							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
1-juin	411	Clients	Client US	50 000.00				
200N	707	Ventes de marchandises	Facture n°		50 000.00			
1-juin	512	Banques	Emprunt bancaire US	33 333.33				
200N	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	Emprum vancane os		33 333.33			
31-déc.	4761	Diminution des créances	Ecart de conversion	666.67				
200N+1	4768	Différences compensées par couverture de change	actif	1 333.33				
	411	Clients	acui		2 000.00			
31-déc.	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	Ecart de conversion	1 333.33				
200N	477	Différences de conversion - PASSIF	passif		1 333.33			
31-déc.	6865	Dotations aux provisions financières	Provision pour perte de	666.67				
200N	1515	Provisions pour pertes de change	change		666.67			
	Totaux 8							

## Chapitre 9. DEVISES EN CAISSE et CREDITS BANCAIRES EN DEVISES.

### 9.1. Devises en caisse.

Les entreprises et commerces qui détiennent des espèces en devises doivent convertir leurs avoirs à la fin de l'exercice en €.

Il en découle un gain réel ou une perte réelle de change.

### 1°) Cas de gain réel de change :

530 766	Caisse Gains de change	D	C	
2°) Cas d	le perte réelle de change :			
666 530	Pertes de change	D		

### 9.2. Crédits bancaires en devises.

Les opérations de crédits bancaires en devises peuvent générer elles aussi des gains réels ou des pertes réelles de change.

### 1°) Cas de gain réel de change :

519	Concours bancaires courants	D			•
766	Gains de change			ı	C
) Cas d	e perte réelle de change :				
) Cas d	e perte réelle de change :  Pertes de change	р	)	ı	

# Chapitre 10. EXEMPLE 02: OPERATIONS SUR CREANCES EN MONNAIES ETRANGERES.

Cas des exportations vers des clients installés dans des pays tiers, hors zone Euro.

### 10.1. Enoncé et travail à faire.

Le 02/03/200N : vente de marchandises à un client américain. Le montant net de la facture s'élève à 4 000 \$.

Cours de l'Euro :  $1 \in 0.9000$  \$00 1 \$ = 1 / 0,9 = 1,11111 €

Le **31/12/200N** (date de fin d'exercice) :

Cours de l'Euro:

- **Cas 1**:  $1 \in \{0.8800\}$  ou  $1\$ = 1/0.88 = 1.13636 \in \{0.8800\}$
- Cas 2:  $1 \in \{0.9300\}$  ou  $1\$ = 1/0.93 = 1.07526 \in \{0.9300\}$

IUT2 GEA - S 3 - 732 Comptabilité approfondie : Créances et dettes en monnaies étrangères - Daniel Antraigue - Page n° 10/25

### Le 11/04/200N+1 : encaissement de la créance par virement bancaire

Cours de l'Euro:

- Cas 1:  $1 \in \{0.8700\}$  ou  $1 = 1/0.87 = 1.14943 \in \{0.87\}$
- Cas 2:  $1 \in \{0.9400\}$  ou  $1 = 1/0.94 = 1.06383 \in \{0.9400\}$

## **TRAVAIL A FAIRE**: en utilisant les annexes suivantes:

- Annexe 1 : Bordereau de saisie (à compléter pour le cas 1).
- Annexe 2 : Bordereau de saisie (à compléter pour le cas 2).

### En envisageant le cas 1 :

- 1°) Evaluer le montant de la créance et les différences de change.
- 2°) Présenter les écritures nécessaires : le jour de la vente, à la clôture de l'exercice 200N, à l'ouverture de l'exercice 200N+1 et à la date d'encaissement de la créance en 200N+1.

### En envisageant le cas 2 :

- 3°) Evaluer le montant de la créance et les différences de change.
- 4°) Présenter les écritures nécessaires : le jour de la vente, à la clôture de l'exercice 200N, à l'ouverture de l'exercice 200N+1 et à la date d'encaissement de la créance en 200N+1.

### 10.2. Annexes.

#### 10.2.1. Annexe 1.

	Bordereau de saisie - Journal Unique						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Client				
200N			Facture n°				
2001			Ecart de conversion				
			Extourne de l'écart de				
200N+1			conversion				
200N+1			Encaissement de la créance				
			Totaux				

### 10.2.2. Annexe 2.

	Bordereau de saisie - Journal Unique						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Client				
200N			Facture n°				
2001			Ecart de conversion				
			Dotation aux provisions				
200N			pour pertes de change				
			Extourne de l'écart de				
200N+1			conversion				
			Encaissement de la				
2001/1+1			créance				
			Reprise sur provisions				
200N+1			pour pertes de change				
			Totaux				

### 10.3. Correction.

### 10.3.1. Travail 1.

### Le **02 mars 200N**:

- Créance initiale = 1,11111 x 4000 = **4 444,44** €

### Le 31 décembre 200N (date de fin d'exercice) :

- Cours de l'Euro :  $1 \in 0.8800 = 1/0.88 = 1/0.88 = 1.13636 \in 1/0.88 = 1.13636$
- Créance =  $1,13636 \in x 4000,00 = 4545,44 \in x$

### Le 11 avril N+1:

- Cours de l'Euro :  $1 \in (-0.8700 ) = 1 = 1 / 0.87 = 1.14943 \in (-0.8700)$
- Encaissement =  $1,14943 \in x 4000,00 = 4597,72 \in$

### 10.3.2. Travail 2.

	Bordereau de saisie - Journal Unique							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
3-févr.	411	Clients	Client	4 444.44				
2001/1	707	Ventes de marchandises	Facture n°		4 444.44			
31-déc.	411	Clients	Ecart de conversion	101.00				
2001/1	477	Différences de conversion - PASSIF	Ecan de conversion		101.00			
31-déc.	477	Différences de conversion - PASSIF	Extourne de l'écart de	101.00				
200N+1	411	Clients	conversion		101.00			
11-avr.	512	Banques	Encaissement de la	4 597.72				
200N+1	766	Gains de change	créance		153.28			
	411	Clients	creatice		4 444.44			
	Totaux 9 2							

### 10.3.3. Travail 3.

### Le 02 mars 200N:

- Créance initiale = 1,11111 x 4000 = **4 444,44** €

### Le 31 décembre 200N (date de fin d'exercice) :

- Cours de l'Euro :  $1 \le 0.9300 \le 1 \le 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 = 1.07526 = 1/0.93 =$
- Créance = Créance =  $1,07526 \in x 4000,00 = 4301,04 \in x$

### Le 11 avril N+1:

- Cours de l'Euro :  $1 \le 0.9400 \le 1 \le 1 / 0.94 = 1.06383 \le$
- Encaissement =  $1,06383 \in x 4000,00 = 4255,32 \in$

### 10.3.4. Travail 4.

		Bordereau de saisie - Jourt	nal Unique		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
3-févr.	411	Clients	Client	4 444.44	
2001	707	Ventes de marchandises	Facture n°		4 444.44
31-déc.	476	Différences de conversion - ACTIF	Ecart de conversion	143.40	
2001	411	Clients	Ecan de conversion		143.40
31-déc.	6865	Dotations aux provisions financières	Dotation aux provisions	143.40	
200N	1515	Provisions pour pertes de change	pour pertes de change		143.40
1-janv.	411	Clients	Extourne de l'écart de	143.40	
200N+1	476	Différences de conversion - ACTIF	conversion		143.40
11-avr.	512	Banques	Encaissement de la	4 255.32	
200N+1	666	Pertes de change	créance	189.12	
	411	Clients	Creance		4 444.44
11-avr.	1515	Provisions pour pertes de change	Reprise sur provisions	143.40	
200N+1	7865	Reprises sur provisions financières	pour pertes de change		143.40
			Totaux	9 462.48	9 462.48

# Chapitre 11. EXEMPLE 03: OPERATIONS SUR DETTES EN MONNAIES ETRANGERES.

Cas des importations auprès de fournisseurs implantés dans des pays tiers, hors zone Euro.

### 11.1. Enoncé et travail à faire.

Le **06 septembre 200N** : achat de marchandises à un fournisseur japonnais. La facture reçue s'élève à **1 000 000,00 JPY**.

Cours de l'Euro à cette date : 1 € = 110,00 JPY ou 1 JPY = 1 / 110 = 0,009909 €

Cours de l'Euro le 31 décembre 200N (date de fin d'exercice) :

- Cas 1:  $1 \in 108,00 \text{ JPY}$  ou  $1 \text{ JPY} = 1/108 = 0,00926 \in ...$
- Cas 2:  $1 \in = 111,00 \text{ JPY}$  ou  $1 \text{ JPY} = 1/111 = 0,00901 \in$ .

Cours de l'Euro le 11 avril 200N+1 (paiement de la dette par virement bancaire) :

- Cas 1:  $1 \in 109,00 \text{ JPY}$  ou  $1 \text{ JPY} = 1/109 = 0,00917 \in ...$

## **TRAVAIL A FAIRE**: en utilisant les annexes suivantes:

- Annexe 1 : Bordereau de saisie (à compléter pour le cas 1).
- Annexe 2 : Bordereau de saisie (à compléter pour le cas 2).

## En envisageant le cas 1 :

- 1°) Evaluer le montant de la dette et les différences de change.
- 2°) Présenter les écritures nécessaires : le jour de l'achat, à la clôture de l'exercice 200N, à l'ouverture de l'exercice 200N+1 et à la date de paiement de la dette en 200N+1.

### En envisageant le cas 2 :

- 3°) Evaluer le montant de la dette et les différences de change.
- 4°) Présenter les écritures nécessaires : le jour de l'achat, à la clôture de l'exercice 200N, à l'ouverture de l'exercice 200N+1 et à la date paiement de la dette en 200N+1.

### 11.2. Annexes.

### 11.2.1. Annexe 1.

		Bordereau de saisie - Jour	nal Unique		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Fournisseur		
2001			Facture n°		
200N			Ecart de conversion		
			Dotations aux provisions		
2001			pour pertes de change		
			Extourne de l'écart de		
200N+1			conversion		
200N+1			Paiement de la dette		
			Reprises sur provisions		
200N+1			pour pertes de change		
			Totaux		

### 11.2.2. Annexe 2.

	Bordereau de saisie - Journal Unique						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Fournisseur				
2001			Facture n°				
200N			Ecart de conversion				
			Extourne de l'écart de				
200N+1			conversion				
200N+1			Paiement de la dette				
·			Totaux				

### 11.3. Correction.

## 11.3.1. Travail 1.

## Le 06 septembre 200N:

- Cours de l'Euro :  $1 \in 110,00 \text{ JPY} = 1 \text{ JPY} = 1 / 110 = 0,009909 €$
- Dette initiale = 0,009909 € x 1 M JPY = 9 090,00 €

## Le 31 décembre 200N:

- Cours de l'Euro :  $1 \le 108,00 \text{ JPY} = 1 \text{ JPY} = 1 / 108 = 0,00926$
- Dette = 0.0926 € x 1 M JPY = **9 260.00** €

## Le 11 avril 200N+1:

- Paiement = 0,00917 € x 1 M JPY = **9 170,00** €

### 11.3.2. Travail 2.

		Bordereau de saisie - Jour	nal Unique		
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
б-sept.	607	Achats de marchandises	Fournisseur	9 090.00	
2001	401	Fournisseurs	Facture n°		9 090.00
31-déc.	476	Différences de conversion - ACTIF	Ecart de conversion	170.00	
2001	401	Fournisseurs	Ecan de conversion		170.00
31-déc.	6865	Dotations aux provisions financières	Dotations aux provisions	170.00	
200N	1515	Provisions pour pertes de change	pour pertes de change		170.00
1-janv.	401	Fournisseurs	Extourne de l'écart de	170.00	
200N+1	476	Différences de conversion - ACTIF	conversion		170.00
11-avr.	401	Fournisseurs		9 090.00	
200N+1	666	Pertes de change	Paiement de la dette	80.00	
	512	Banques			9 170.00
11-avr.	1515	Provisions pour pertes de change	Reprises sur provisions	170.00	
200N+1	7865	Reprises sur provisions financières	pour pertes de change		170.00
			Totaux	18 940.00	18 940.00

### 11.3.3. Travail 3.

## Le 06 septembre 200N:

- Cours de l'Euro : 1 € = 110,00 JPY => 1 JPY = 1 / 110 =  $\mathbf{0}$ ,009909 €
- Dette initiale = 0,009909 € x 1 M JPY = 9 090,00 €

### Le 31 décembre 200N:

- Cours de l'Euro :  $1 \in = 111,00 \text{ JPY} = 1 / 111 = 0,00901 \in$
- Dette = 0,00901 € x 1 M JPY = 9 010,00 €

## Le 11 avril 200N+1:

- Cours de l'Euro : 1 € = 112,00 JPY => 1 JPY = 1 / 112 = **0,00893** €
- Paiement = 0,00893 € x 1 M JPY =**8 930,00** €

### 11.3.4. Travail 4.

	Bordereau de saisie - Journal Unique							
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit			
б-sept.	607	Achats de marchandises	Fournisseur	9 090.00				
2001/1	401	Fournisseurs	Facture n°		9 090.00			
31-déc.	401	Fournisseurs	Ecart de conversion	80.00				
2001/1	477	Différences de conversion - PASSIF	Ecan de conversion		80.00			
1-janv.	477	Différences de conversion - PASSIF	Extourne de l'écart de	80.00				
200N+1	401	Fournisseurs	conversion		80.00			
11-avr.	401	Fournisseurs		9 090.00				
200N+1	766	Gains de change	Paiement de la dette		160.00			
	512	Banques			8 930.00			
			Totaux	18 340.00	18 340.00			

# Chapitre 12. LES DIFFERENCES DE CONVERSION AU BILAN.

	N° 10937 <b>*</b> 09						(	@ internet - DGI
Formal du c	laire obligatoire (article 53 A code général des Impôts).		① BILAN	I –	ACTIF			D.G.I. N° 2050 7 (2007)
Dési	ignation de l'entreprise :				Durée d	e l'e	xercice exprimée en nomi	ore de mois *
Adre	esse de l'entreprise						Durée de l'exercic	e précédent *
Nun	néro SIRET*	Ш			Code	APE		Néant □ *
						L	Exercice N clos le,	N-1
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
	Charges constatées d'avance (3)*	СН		CI				
۱ ,	TOTAL (III)	СJ		CK				
Comptes de régularisation	Frats d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Com	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
1 8	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					Compte 476	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	co		1A				
Ce Formul du	Cerfa N° 10938 * 09  Formulate obligatotre (gritcle 53 A du Code general des Impôte)  D.G.I. N° 2051 7							
	Désignation de l'entrepriseNéant 🔲						Néant +	
							Exercice N	Exercice N - 1
Provisions pour risones	Provisions pour risques «	Pro	visions pour per	rte:	s de change »	DP DQ	Compte 1515	
Pro	Į t				TOTAL (III)	DR		
	Ecarts de conversion passif				(V)	ED	Compte 477	

# Chapitre 13. LES AJUSTEMENTS DES PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES DANS LE TABLEAU DE RESULTAT.

obligatotre (article 53 A	MPTE DE RÉSUL	TAT DE L'EXERCICE (E	n 1	iste) D.G	i.i. N° 2052 7	
tion de l'entreprise :					Néant +	
		Exercice N			Exercice (N-1)	
,	France	France Exportations et Iotal				
Produits financiers de participation	ns (5)		GJ			
Produits des autres valeurs mobilié	ères et créances de l'actif	immobilisé (5)	GK			
Autres intérêts et produits assimilé	s (5)		GL			
Reprises sur provisions et transfert	s de charges	GM	Compte 786			
Différences positives de change			GN	Compte 766		
Produits nets sur cessions de valeu	ırs mobilières de placeme	ent	GO			
		Total des produits financiers (V)	GP			
Dotations financières aux amortiss	ements et provisions		GQ	Compte 686		
Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
Différences négatives de change	)		GS	Compte 666		
Charges nettes sur cessions de vale	eurs mobilières de placer	nent	GT			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement  Total des charges financières (VI)						
ÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV			
	Produits financiers de participation Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilié Autres intérêts et produits assimilé Reprises sur provisions et transfert Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeu  Dotations financières aux amortiss Intérêts et charges assimilées (6) Différences négatives de change	Produits financiers de participations (5)  Produits financiers de participations (5)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif Autres intérêts et produits assimilés (5)  Reprises sur provisions et transferts de charges  Différences positives de change  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement de l'actif Autres intérêts et charges de change  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement de l'actif Autres intérêts et charges aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (6)  Différences négatives de change  Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placer.	COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Febilipations (active financiers (eticle 53 A général des impões).   Exercice N	COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En 1    Superioral des impées).	Displantate (article 53 A general des impôts).    Exercice N	

IUT2 GEA - S 3 - 732 Comptabilité approfondie : Créances et dettes en monnaies étrangères - Daniel Antraigue - Page n° 16/25

## Chapitre 14. ASPECTS FISCAUX.

## 14.1. Résultat fiscal imposable.

Lors du passage du résultat comptable de l'exercice au résultat fiscal des réintégrations et déductions doivent être réalisées (tableau n° 9 « Détermination du résultat fiscal » DGI n° 2058 A).

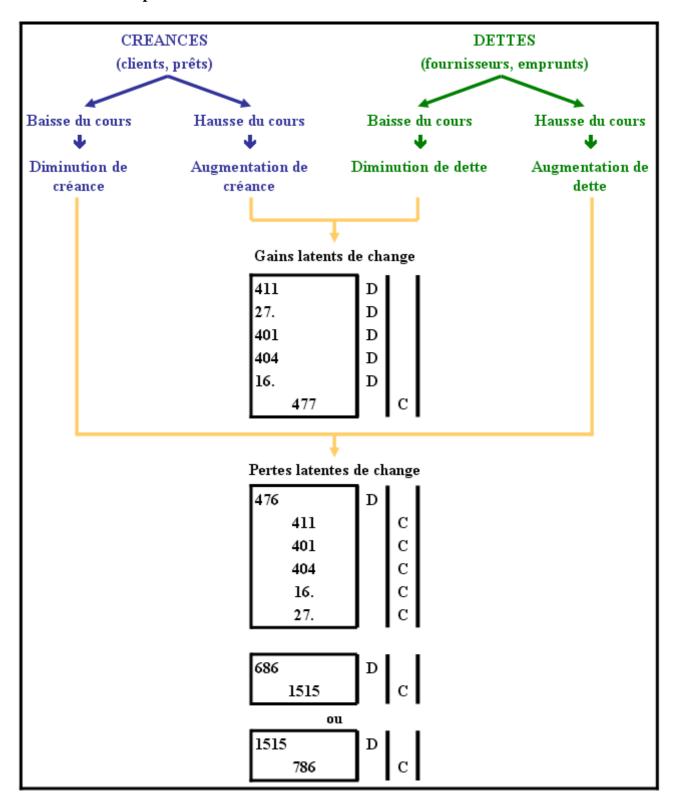
Résultat comptable	:
+ Réintégrations :  → Gains latents de change (Différences de conversion – Passif)  → Dotations aux provisions pour pertes de change	:
<ul> <li>Déductions :</li> <li>→ Pertes latentes de change (Différences de conversion – Actif)</li> <li>→ Reprises sur provisions pour pertes de change</li> </ul>	:
= Résultat fiscal imposable	:

### 14.2. Commentaires.

- Les gains latents de change sont imposables d'où leur réintégration.
- A contrario, les pertes latentes de change sont déductibles fiscalement.
- Pour éviter une double déduction (pertes latentes et dotations aux provisions), les dotations aux provisions pour pertes de change doivent être réintégrées
- A l'inverse, les reprises de provisions pour pertes de change sont déductibles.

## Chapitre 15. SYNTHESE.

## 15.1. Principes.





## 15.2. Bilan.

ACTIF	PASSIF
476 Différences de conversion – Actif	477 Différences de conversion – passif

# 15.3. Tableau de résultat.

CHARGES	PRODUITS			
Résultat d'exploitation				
666 Pertes réelles de change 686 Dotations aux provisions financières	766 Gains réels de change 686 Reprises sur provisions financières			
Résultat	financier			
+/- Résultat exceptionnel				
= Résultat comptable				

### APPLICATION.

### Enoncé et travail à faire.

Une société d'Import-Export réalise des opérations avec des fournisseurs et des clients implantés dans de nombreux pays situés hors de la zone Euro.

Le **31 décembre 200N**, à la date de fin d'exercice, l'état des créances et des dettes en devises est le suivant :

Tiers	Dates des factures	Montants	Cours de la devise à la date des factures	Cours de la devise au 31/12/N	Cours de la devise au règlement	Échéance	
Clients :							
BROWN	05-02-N	5 000 \$	1 \$ = 1,12€	1 \$ = 1,08€	1 \$ = 1,15€	15-03-N+1	
<b>У</b> ОКО	15-03-N	2 000 000 JPY	1 JPY= 0,0088€	1 JPY= 0,0090€	1 JPY= 0,0086€	20-02-N+1	
Fournisseurs :	Fournisseurs :						
JAKSON	18-09-N	3 000 \$	1 \$ = 1,06€	1 \$ = 1,08€	1 \$ = 1,14 €	12-01-N+1	
YAMAMOTO	15-10-N	1 200 000 JPY	1 JPY= 0,0092€	1 JPY= 0,0090€	1 JPY= 0,0088€	29-04-N+1	

Au 31 décembre 200N-1, une provision pour risques de change avait été constituée pour 500,00 €

Le **résultat d'exploitation** de l'exercice 200N s'élève à **20 000,00 €** 

Les pertes réelles de change de l'exercice 200N s'élèvent à 900,00 €

Les gains réels de change de l'exercice 200N s'élèvent à 800,00 €

### TRAVAIL A FAIRE: en utilisant les annexes suivantes:

- Annexe 1 : Tableau de calcul des gains et pertes latents de changes (à compléter).
- Annexe 2 :Bordereau de saisie (à compléter).
- Annexe 3 : Tableau d'évaluation du résultat comptable (à compléter).
- Annexe 4 : Tableau d'évaluation du résultat fiscal (à compléter).
- 1°) Compléter le tableau de calcul des gains et pertes latents de changes(ne pas tenir compte de la TVA).
- $2^{\circ}$ ) Préparer la saisie des écritures nécessaires, aux différentes dates des exercices 200N et 200N+1).
- 3°) Evaluer le résultat comptable de l'exercice 200N.
- 4°) Déterminer le résultat fiscal de l'exercice 200N.

### Annexes.

## Annexe 1.

# Tableau de calcul des gains et pertes latents de change

	Montants	A	l'inventaire a	au 31/12/20	0N	A l'échéance en 200N+1		
Tiers	initiaux des factures en €	Montants des factures en €	Gain latent	Perte latente	Provision nécessaire	Montants des règlements en €	Gains réels	Pertes réelles
Clients								
Brown								
Yoko								
Fournisseu	Fournisseurs							
Jakson								
Yamamoto								
	Totaux							

## Annexe 2.

	Bordereau de saisie - Journal Unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Client Brown				
200N			Facture n°				
			Client Yoko				
200N			Facture n°				
			Fournisseur Jackson				
200N			Facture n°				
			Fournisseur Yamamoto				
200N			Facture n°				
			Différences de				
200N			conversion - Actif				
			Création des provisions				
200N			2001/1				
			Différences de				
200N			conversion - Passif				
			Annulation des				
200N			provisions 200N-1				
			Totaux				

	Bordereau de saisie - Journal Unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
			Extourne des				
200N+1			différences de				
			conversion - Actif				
			Extourne des				
200N+1			différences de				
			conversion - Passif				
			Fournisseur Jackson				
200N+1			Ordre de virement n°				
			Client Yoko				
200N+1			Virement n°				
-							
l			Client Brown				
200N+1			Virement n°				
			Fournisseur Yamamoto				
200N+1			Ordre de virement n°				
			Totaux				

## Annexe 3.

# Tableau d'évaluation du résultat comptable

Eléments	Charges	Produits
RESULTAT D'EXPLOITATION		
+ PRODUITS FINANCIERS :		
766 Gains réels de change (200N)		
7865 Reprises sur provisions financières (200N-1)		
TOTAL 1		
- CHARGES FINANCIERES :		
666 Pertes réelles de change (200N)		
6865 Dotations aux provisions financières (200N)		
TOTAL 2		
→ RESULTAT FINANCIER (Total 1 - Total 2)		
→ RESULTAT COMPTABLE		

### Annexe 4.

### Tableau d'évaluation du résultat comptable

Eléments	Charges	Produits
RESULTAT COMPTABLE		
+ REINTEGRATIONS :		
Gains latents de change (200N)		
Dotations aux provisions financières (200N)		
TOTAL 1		
- DEDUCTIONS :		
Pertes latentes de change (200N)		
Reprises sur provisions financières (200N-1)		
TOTAL 2		
→ RESULTAT FISCAL		

### Correction.

## Travail 1.

### Tableau de calcul des gains et pertes latents de change

	Montants	A l'inventaire au 31/12/200N				A l'échéance en 200N+1		
Tiers	initiaux des factures en €	Montants des factures en €	Gain latent	Perte latente	Provision nécessaire	Montants des règlements en €	Gains réels	Pertes réelles
Clients								
Brown	5 600.00	5 400.00		200.00	200.00	5 750.00	150.00	
Yoko	17 600.00	18 000.00	400.00			17 200.00		400.00
Fournisseurs								
Jakson	3 180.00	3 240.00		60.00	60.00	3 420.00		240.00
Yamamoto	11 040.00	10 800.00	240.00			10 560.00	480.00	
Totaux			640.00	260.00	260.00		630.00	640.00

### **Client BROWN:**

**5 600.00** €= 5 000.00 \$ x 1.12

**5 400.00** €= 5 000.00 \$ x 1.08

**200.00** €= 5 600.00 - 5 400.00 => Perte

200.00 €= Provision car perte latente

**5 750.00** €= 5 000.00 \$ x 1.15

**150.00** €= 5 750.00 -5 600.00 => Gain

### **Client JAKSON:**

**3 180.00 €**= 3 000.00 \$ x 1.06

**3 240.00 €**= 3 000.00 \$ x 1.08

**60.00** €= 3 240.00 - 3 180.00 => Perte

**60.00** €= Provision car perte latente

**3 420.00** €= 3 000.00 \$ x 1.14

**240.00** €= 3 420.00 -3 180.00 => Perte

### Client YOKO:

**17 600.00** €= 2 000 000.00 JPY x 0.0088

**18 000.00** €= 2 000 000.00 JPY x 0.0090

**400.00** €= 18 000.00 - 17 600.00 => Gain

**0.00** €= Pas de provision car gain latent

**17 200.00** €= 2 000 000.00 JPY x 0.0086

**400.00** €= 17 600.00 -17 200.00 => Perte

### **Client YAMAMOTO:**

**11 040.00** €= 1 200 000.00 JPY x 0.0092

**10 800.00** €= 1 200 000.00 JPY x 0.0090

**240.00** €= 11 040.00 - 10 800.00 => Gain

**0.00** €= Pas de provision car gain latent

**10 560.00** €= 1 200 000.00 JPY x 0.0088

**480.00** €= 11 040.00 -10 560.00 => Gain

IUT2 GEA - S 3 - 732 Comptabilité approfondie : Créances et dettes en monnaies étrangères - Daniel Antraigue - Page n° 23/25

Travail 2.

Bordereau de saisie - Journal Unique - Année 200N						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
5-févr.	411	Clients	Client Brown	5 600.00		
2001/1	707	Ventes de marchandises	Facture n°		5 600.00	
15-mars	411	Clients	Client Yoko	17 600.00		
2001	707	Ventes de marchandises	Facture n°		17 600.00	
18-sept.	607	Achats de marchandises	Fournisseur Jackson	3 180.00		
2001/1	401	Fournisseurs	Facture n°		3 180.00	
15-oct.	607	Achats de marchandises	Fournisseur Yamamoto	11 040.00		
2001/1	401	Fournisseurs	Facture n°		11 040.00	
31-déc.	476	Différences de conversion - ACTIF	Différences de	260.00		
2001/1	411	Clients	conversion - Actif		200.00	
	401	Fournisseurs	Conversion - Acm		60.00	
31-déc.	6865	Dotations aux provisions financières	Création des provisions	260.00		
2001/1	1515	Provisions pour pertes de change	2001/1		260.00	
31-déc.	411	Clients	Différences de	400.00		
2001/1	401	Fournisseurs	conversion - Passif	240.00		
	477	Différences de conversion - PASSIF	CONVENSION - PASSIN		640.00	
31-déc.	1515	Provisions pour pertes de change	Annulation des	500.00		
2001	7865	Reprises sur provisions financières	provisions 200N-1		500.00	
Totaux					39 080.00	

	Bordereau de saisie - Journal Unique - Année 200N+1						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit		
1-janv.	411	Clients	Extourne des	200.00			
200N+1	401	Fournisseurs	différences de	60.00			
	476	Différences de conversion - ACTIF	conversion - Actif		260.00		
1-janv.	477	Différences de conversion - PASSIF	Extourne des	640.00			
200N+1	411	Clients	différences de		400.00		
	401	Fournisseurs	conversion - Passif		240.00		
12-janv.	666	Pertes de change	Fournisseur Jackson	240.00			
200N+1	401	Fournisseurs	Ordre de virement n°	3 180.00			
	512	Banques			3 420.00		
20-févr.	512	Banques	Client Yoko	17 200.00			
200N+1	666	Pertes de change	Virement n°	400.00			
411	411	Clients	All chilchir in		17 600.00		
15-mars	512	Banques	Client Brown	5 750.00			
200N+1	411	Clients	Virement n°		5 600.00		
	766	Gains de change	All chilchir in		150.00		
29-avr.	401	Fournisseurs	Fournisseur Yamamoto	11 040.00			
200N+1	512	Banques	Ordre de virement n°		10 560.00		
	766	Gains de change			480.00		
		38 710.00	38 710.00				

Travail 3.

Tableau d'évaluation du résultat comptable

Eléments	Charges	Produits
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 000.00
+ PRODUITS FINANCIERS :		
766 Gains réels de change (200N)		800.00
7865 Reprises sur provisions financières (200N-1)		500.00
TOTAL 1		1 300.00
- CHARGES FINANCIERES :		
666 Pertes réelles de change (200N)	900.00	
6865 Dotations aux provisions financières (200N)	260.00	
TOTAL 2	1 160.00	
→ RESULTAT FINANCIER (Total 1 - Total 2)		140.00
→ RESULTAT COMPTABLE		20 140.00

Travail 4.

# Tableau d'évaluation du résultat comptable

Eléments	Charges	Produits
RESULTAT COMPTABLE		20 140.00
+ REINTEGRATIONS :		
Gains latents de change (200N)	640.00	
Dotations aux provisions financières (200N)	260.00	
TOTAL 1	900.00	900.00
- DEDUCTIONS :		
Pertes latentes de change (200N)	260.00	
Reprises sur provisions financières (200N-1)	500.00	
TOTAL 2	760.00	-760.00
→ RESULTAT FISCAL		20 280.00